

# Les astrologues de Combremont-le-Petit et leurs almanachs (1697-1839)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **21 (1913)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES  
ASTROLOGUES DE COMBREMONT-LE-PETIT  
ET LEURS ALMANACHS (1697-1839)

(Suite)

II

JEAN AYGROZ († 1732)<sup>1</sup>

Jean Aygroz<sup>2</sup> naquit à Combremont-le-Petit dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas possible, vu les lacunes de l'état civil, d'établir son ascendance d'une façon certaine<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Avec un désintéressement rare, M. Octave Chambaz, le distingué folkloriste et patoisant de Rovray, a bien voulu mettre à notre disposition le riche matériel qu'il avait rassemblé, au cours de plusieurs années, sur les astrologues de Combremont. Nous le remercions vivement ici de sa précieuse collaboration.

<sup>2</sup> Olivier, dans ses *Généalogies*, a noté deux Aygroz, Nicod et Jeannet, fils de Perrod, dit Aigroz, résidant à Fey en 1377. (Notes de M. B. Dumur.)

Les *Registres Piccard*, aux Archives cantonales vaudoises, mentionnent des Aigre et des Aigro, bourgeois de Payerne, avant 1453. Dès 1500, le nom figure dans les documents des archives communales de Combremont-le-Petit.

En 1622, Antoine Aygroz était pasteur à Avenches.

Dans un cahier manuscrit de l'astrologue Jean-Guillaume Aigroz (1769-1836), on lit la notice suivante :

« Notre famille a été admise bourgeoise de Faoug environ l'an 1555, époque de notre entière réformation et de la persécution des Français réformés. Un ministre français nommé Aigroz, réfugié, fut reçu ministre au dit village et par un arrêté de LL. EE. de Berne, ses descendens en furent bourgeois, mais il la laissèrent perdre par négligence en suite de quoi il fallut acheter celle de Combremont-le-Petit. » (Notes de M. O. Chambaz.)

<sup>3</sup> Un certain Jean Aygroz, fils de Jean-Jaques Aygroz et de Marie Vulliemin, fut baptisé à Combremont-le-Petit, le 28 février 1680; mais il ne peut s'agir ici de l'astrologue. (Voir plus loin sa dédicace aux gouverneurs et conseillers de Combremont-le-Petit). Le registre des baptêmes de Combremont pour les années 1637 à 1678 manque aux Archives cantonales vaudoises. Renseignements obligeamment communiqués par M. P. Burnand, ancien pasteur.

Par suite de quelles circonstances Jean Aygroz fut-il amené à s'occuper de la situation et du mouvement des astres, de leur prétendue influence sur le destin, et à composer des almanachs ?

Nous ne saurions le dire.

A Combremont-le-Petit, parmi des fragments de livres provenant des astrologues, nous avons retrouvé quelques feuilles de deux traités qui pourraient avoir servi de premier matériel d'étude à Jean Aygroz ; ce sont des éphémérides en latin, d'André Argoli, pour les années 1641 à 1670<sup>1</sup> et de Jean Hecker pour les années 1666 à 1680<sup>2</sup>.

Le 12 juin 1697, LL. EE. de Berne « désirant favoriser leur sujet (Jean Aygroz) en toutes choses louables, lui accordent d'imprimer les almanachs qu'il pourra dresser et composer lui-même, avec inhibition et défense à toutes sortes de personnes de les contrefaire sous prétexte d'additions ou de changements. Le tout sous menace d'amendes arbitraires (*sic*) à imposer par LL. EE. Sans préjudice de permissions antérieures octroyées à d'autres<sup>3</sup>... ».

Jean Aygroz, qui avait fait valoir à Berne ses connaissances en astronomie et en astrologie, débute par un

### ALMANACH NOUVEAU

*Pour l'an de Grace 1697*<sup>4</sup>

Quoique d'un format un peu plus grand que celui des

<sup>1</sup> *Patavii, typis Pauli Frambotti, Bibliopolæ* (1641), in-8°.

<sup>2</sup> *Parisiis, Sumptibus Simeonis Piget, Viâ Iacobâ sub signi Prudentiæ. M. DC. LXVI*, in-4°.

<sup>3</sup> Ce privilège fut confirmé le 23 août 1703. Arch. cant. vaud., *Correspondance baillivale*, Moudon A. (Notes de MM. B. Dumur et O. Chambaz.)

<sup>4</sup> Un exemplaire de cet almanach, devenu rarissime, est conservé à la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Lausanne, qui a bien voulu nous autoriser à en photographier le titre et la dernière page. Il porte la mention : « J.-J. Lochmann, de 1802 ».

almanachs Gentil, celui de Jean Aygroz a beaucoup d'analogie avec ces derniers <sup>1</sup>.

Bien que ni lieu, ni nom d'imprimeur ne figurent sur le titre de cet Almanach nouveau, il est à supposer qu'il est sorti des presses de David Gentil, de Lausanne. (Voir fig. 2 et 3) <sup>2</sup>.

On lit au pied du titre, après l'effigie obligatoire de l'ours, la mention : « Se vendent à Moudon chés les sieurs Daniel Dutoict, et Pierre du Perron les fils, Marchands Libraires. »

Notre astrologue dédie son œuvre à « Messieurs les Gouverneurs et conseillers de l'honorable Communauté de Combremon-le-Petit » <sup>3</sup>. Il le fait en ces termes <sup>4</sup> :

« Messieurs,

» Je n'aurois pas entrepris de poser vôtre Nom à la tête de ce petit ouvrage, premier Labeur de mes travaux aux Mathématiques donné au public, si je n'avois pas crû que vous le prendriez en bonne part. L'Inclination et l'Obligation m'y portent également, puisque c'est en vôtre lieu premièrement, que j'ai vû le jour, et avec vous que j'ai été

<sup>1</sup> Le premier almanach Aygroz est de format in-24 ; les almanachs suivants sont in-32, comme l'Almanach de Lausanne actuel.

<sup>2</sup> De 1698 à 1764, le conseil de Lausanne accorde, assez régulièrement, des gratifications à divers imprimeurs lausannois (D. Gentil, Frédéric Gentil, la veuve de Frédéric Gentil, Théophile Crosat, Jean Zimmerli et la veuve Bondeli) pour les almanachs dont le texte a sans doute été fourni par Jean Aygroz et ses successeurs. (*Manuaux de Lausanne*, extraits de M. B. Dumur.)

M. Dumur n'a pas poussé les investigations dans les *Manuaux* plus loin que l'année 1764.

Le 25 juillet 1699, LL. EE. de Berne invitent David Gentil à insérer dans l'almanach un avis annonçant que dès 1700, le calendrier grégorien, qui avance de 11 jours sur le calendrier julien, remplacera ce dernier. (Graf, loc. cit., p. 36.)

Nous ne pensons cependant pas que Gentil ait fait paraître un almanach concurremment à celui de Jean Aygroz.

<sup>3</sup> En 1717 ou 1718, il est lui-même gouverneur (syndic) de cet endroit et signe comme tel un traité avec la Classe de Payerne concernant les cultes et catéchismes. (Note de M. O. Chambaz.)

<sup>4</sup> Copie de M. L. Mogeon, professeur de sténographie, à Lausanne.

élevé, et que j'ai eu mon éducation, et que c'est de vous que j'ai reçu plusieurs témoignages de bonté et de services, et aussi comme l'un des membres de votre H. Corps quoi qu'à present un peu éloigné de vous pour l'exercice de la vocation où je suis appelé; c'est pourquoi je me suis vu dans l'obligation à ne pouvoir dispenser autrement qu'à me donner la liberté de vous le dedier et presenter, comme un témoignage de reconnoissance et d'obligation, vous priant de l'accepter d'aussi bonne volonté et le voir d'aussi bon œil comme il vous est offert, d'excuser mes défauts et supporter les importunations auquel je suis obligé, comme vous avés supporté la foiblesse de mon jeune âge en l'exercice de mes premirs arts parmi vous, ce me sera un témoignage de votre affection, et une entière obligation à adresser de plus fort mes prières à celui qui a les tems et les saisons en sa propre puissance qu'il répande sur vous et sur vos familles ses graces et bénédictions les plus précieuses et salutaires, non seulement les temporelles; mais plus particulièrement les spirituelles, ce sont les souhaits de celui qui vous peut asseurer publiquement qu'il est avec une entière reconnoissance et un respect qui durera plus longtems s'il plaît à Dieu que ce petit ouvrage,

» Messieurs,

» Votre très humble et obéissant serviteur,

» Jean AYGROZ. »

Dans son « avis au lecteur », modestement, notre auteur s'excuse de son inhabileté. « Voilà, dit-il, mon cher amy lecteur, pour le premier de mes Almanachs mis au jour, si Dieu me fait la grâce d'en composer d'avantage, tu les auras mieux accomplir... »

A en juger par les vers suivants, Aygroz ne manquait pas de philosophie :

Face pluye ou beau temps, le Ciel ne sauroit plaire  
Aux désirs de chacun, les vœux sont différents.  
Nul, pour parfait qu'il soit, peut plaire à toutes gens.  
L'homme même à lui-même, à peine peut complaire.

Et encore :

Prends le temps comme il vient, et ne t'en donne peine ;  
Bon ou mauvais qu'il soit, tu ne le peut changer.  
Il faut bon gré, malgré, à son cours te ranger,  
Il mene qui le suit, qui ne suit, il l'entraîne.

Comme la plupart des almanachs de l'époque, celui de Jean Aygroz contient un calendrier, des foires, des observations astronomiques, des renseignements sur les quatre saisons, des prédictions. La « relation historique des principales actions qui se sont passées depuis le 8 août 1695 jusques à l'impression du présent almanach » remplit huit pages. Aygroz y parle politique, science, faits divers. C'est un journal en miniature<sup>1</sup>. Il n'est, malheureusement, pas question de notre pays dans cette relation.

L'*Almanach ou calendrier nouveau réformé* pour 1705 est signé de deux noms : « Friderich Gentil<sup>2</sup> et Jean Aygroz. »

Le « Règlement » qui suit, tiré de cet almanach, contient des choses décidément bien bizarres :

#### « DIEU SUR TOUT »

« Règlement qui enseigne les jours bons ou mauvais selon le vrai cours de la Lune, et selon la règle des Anciens Astrologues, et dilligemment recherché et calculé par les Astrologues, Médecins modernes.

Au premier jour de la Lune, si quelqu'un tombe malade,

<sup>1</sup> Voir à ce sujet l'article intitulé : *Coup d'œil sur l'histoire de la presse dans le canton de Vaud*, par Prosper Meunier, paru en 1892 dans les *Archives de l'imprimerie*. (Notes de M. O. Chambaz.)

<sup>2</sup> Fils de David Gentil, déjà mentionné.

il le sera longuement, toutefois il guérira, l'enfant qui naîtra ce dit jour sera de longue vie.

Au second jour, il fait bon entreprendre voyages, par mer et par terre, heureux où on séjournera, bon croître lignée, bon faire demandes à Princes où (*sic*) Seigneurs, bon bâtir, bon cultiver, le larcin fait ce jour sera tôt retrouvé, le malade sera tôt guéri, l'enfant né ce jour croit à veuë d'œil.

Au troisième jour, ne faut rien entreprendre, pour le travail ni pour planter, sinon ce qu'on voudra perdre, le malade sera bien pressé mais par bon régime petit à petit il guérira, l'enfant né ne sera de longue vie. Le quatrième est bon pour commencer une œuvre, faire moulin, aller sur l'eau, un fugitif ou bête égarée sera tôt trouvée, à peine le malade relèvera-t-il, l'enfant né sera triste.

Au cinquième, le fugitif perd son tems, le larcin à peine se trouvera, le malade mourra, l'enfant né mourra bientôt.

Au sixième, bon envoyer enfans à l'école, aller à la chasse, le larcin tôt trouvé, le malade tôt guéri, l'enfant né sera de longue vie.

Au septième, le malfaiteur et larron tôt trouvé, le malade tôt guéri, bon acheter pourceaux, nourrir toutes bêtes, l'enfant ne sera de longue vie.

Au huitième, bon faire voyages, le malade languira longuement, l'enfant né ce jour sera de bonne physionomie.

Le neuf est indiférent, le malade s'il ne meurt dans huit jour (*sic*) il réchapera, ou il languira, l'enfant né sera de longue vie.

Au 10. toutes bonnes choses prospereront, qui tombera en adversité n'en doit avoir crainte, cela ne durera pas, le malade mourra dans 10. jours s'il n'est bien pensé (*sic*), l'enfant né traversera plusieurs païs lointains.

A l'onzième, il fait bon changer de maison, le malade le sera longtems, toutefois il échapera, l'enfant né sera de bon esprit, habile et de longue vie.

Le douze est dangereux, qui deviendra malade, sera en danger, dans douze jours, l'enfant né sera bigot.

Le treize il fait mauvais commencer quelque œuvre, le malade languira longtems, l'enfant né sera de longue vie.

Au quatorzième jour, qui tombera malade, sera tôt guéri, l'enfant né ce jour, sera fort parfait en toutes choses.

Le 15. indiférent, ni bon ni mauvais, le malade ne moura point, l'enfant né sera sujet à Vénus.

Au seize, bon acheter, et dompter chevaux, bœufs et bétail, le malade en danger, s'il ne change de maison, l'enfant né vivra longtems.

Au dix *sep (sic)* il fait mauvais entreprendre, et faire quelque chose, les Médecines ne profitent pas aux malades, l'enfant né sera heureux en toutes choses.

Au dix-huit il fait bon vaquer à ses affaires, et les solliciter, le malade sera en danger, l'enfant né sera de grand travail, et acquerra grands biens.

Le dix-neuf est fort dangereux, faut éviter les compagnies, les *yvronges (sic)*, se tenir coi, le malade sera tôt guéri, l'enfant né sera larron malicieux, et trompeur, si bonne éducation ne le corrige.

Le vingt est bon à faire toutes choses, la maladie sera longue, l'enfant né pareillement, trompeur, malicieux.

Le vingt-un est bon à se réjouir en honête habillements, bon acheter nourriture, le larrecin tôt trouvé, le malade en danger, l'enfant né sera de grand travail.

Au 22. il ne fait pas bon négociier, ni changer, le malade sera en danger de mort, l'enfant né sera bon et honête.

Au 23., tout ce qu'on fera tournera à honneur, la maladie sera longue, non mortelle, l'enfant né sera laid.

Le 24. est indiférent, la maladie sera longue, mais il guérira, l'enfant sera benin, n'aimera à faire chère.

Au 25. le malade sera en danger dans le 6. jour, l'enfant né ce jour-là sera sujet à plusieurs périls et adversitez.

La journée du 26 est fort dangereuse, il ne fait pas bon



faire quelque chose ; le malade mourra, l'enfant né sera aisé ni pauvre ni riche (*sic*).

Le vingt septième il fait bon travailler en toutes affaires, la maladie sera müable, l'enfant sera doux et aimable.

Le 28. toutes bonnes choses seront bonnes à faire, le malade sera reconforté, l'enfant né sera paresseux, négligent.

Le 29. est malheureux, il ne faut rien faire ni entreprendre, le malade guérira, l'enfant né ce jour vivra paisiblement avec les hommes.

Le 30 et dernier jour, est bon à faire toutes choses, le malade sera en danger s'il n'est bien secouru : l'enfant né ce jour sera subtil, fin et cauteleux. »

Dans l'almanach de 1708, le nom de Frederich Gentil vient après celui de Jean Aygroz.

On lit au verso de la couverture de cet exemplaire :

« AVIS »

« Le Public est adverti que le sieur George Favre chirurgien, demeurant à Cugy proche Payerne a des secrets merveilleux pour guérir plusieurs sortes de maladies, et particulièrement pour la cure des Pulmoniques, Astmatiques, La maniere soit dit la folie, la jeune et vielle hydrophisie Humattine, fait dissoudre la pierre de la vessie, et dissiper la gravelle, les fievres Malignes Cartes, et tierces, les Ecruelles et Glandes... le tout moyennant l'aide de Dieu, Il fera voir quantité dattestations des malades qu'il a eu le bonheur de guerir des susdites maladies. »

Les almanachs de Pierre-Jenin de Jametz contenaient déjà un certain nombre de foires. Ceux d'Aygroz sont très complets sous ce rapport.

Nous pensons intéresser quelques lecteurs en donnant ci-dessous une liste des foires du Pays de Vaud en 1708, dressée d'après l'almanach Aygroz et Gentil.

LISTE DES FOIRES DU PAYS DE VAUD EN 1708

*Aigle.* — 14 mars, 20 avril, 2 novembre.

*Aubonne.* — 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mai, 26 juin, 13 novembre.

*Avenches.* — 23 février, 9 mai, 13 novembre.

*Bex.* — 3 mai, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre, 27 décembre.

*Château-d'Oex.* — 2 février, 16 mai, 19 septembre, 22 octobre, 29 novembre.

*Coppet.* — 28 mars, 4 septembre.

*Cossonay.* — 2 janvier, 16 février, 24 mai, 6 septembre, 8 novembre.

*Cudrefin.* — 6 mars, 22 octobre.

*Cully.* — 14 novembre.

*Donatyre.* — 26 décembre.

*Echallens.* — 12 avril, 29 septembre, 21 novembre, 27 décembre.

*Echandens.* — 2 janvier.

*Grandson.* — 25 avril, 26 juin, 14 novembre.

*Huémnoz.* — 4 octobre.

*Lasarra.* — 7 février, 24 avril, 26 juin, 9 octobre.

*Lausanne.* — 9 février, 19 avril, 13 septembre, 1<sup>er</sup> novembre.

*Le Lieu.* — 29 mai, 2 octobre.

*Lucens.* — 14 novembre.

*Lutry.* — 25 avril, 29 novembre, 5 décembre.

*Morges.* — 7 février, 20 juin, 12 septembre, 21 novembre.

*Moudon.* — 6 mars, 12 mai, 6 juillet, 30 août, 22 novembre, 27 décembre.

*Nyon.* — 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 29 novembre.

*Ogens.* — 26 décembre.

*Ollon.* — 9 mai, 22 novembre.

*Onnens.* — 10 février.

*Orbe*. — 16 avril, 23 juillet, 22 septembre, 6 et 26 décembre.

*Ormont-Dessous*. — 11 mai, 20 octobre.

*Ormont-Dessus*. — 18 mai, 13 octobre.

*Palézieux*. — 25 octobre.

*Payerne*. — 12 avril, 24 mai, 20 septembre, 8 novembre, 22 décembre.

*Provence*. — 10 janvier.

*Rances*. — 5 septembre, 23 octobre.

*Renens*. — 10 mai, 9 novembre.

*Rolle*. — 6 avril, 16 novembre.

*Romainmôtier*. — 23 avril, 29 juin, 23 novembre.

*Rougemont*. — 17 janvier, 21 mars, 23 octobre.

*Saint-Cergues*. — 20 juin, 12 septembre.

*Sainte-Croix*. — 5 avril, 14 juin, 4 octobre.

*Vevey*. — 24 janvier, 24 avril, 24 juillet, 27 novembre.

*Villeneuve*. — 7 juin, 29 septembre, 6 décembre.

*Yverdon*. — 31 janvier, 3 avril, 29 mai, 4 septembre, 27 novembre, 26 décembre.

*L'Almanach de Lausanne* pour l'année M. DCC. XXIX<sup>1</sup>, imprimé à Lausanne par Jean Zimmerli, porte les noms de Jean et David<sup>2</sup> Aygroz.

Dans la page de titre, dont la partie supérieure représente diverses figures astronomiques, les armoiries de la ville de Lausanne ont remplacé l'ours de Berne, lequel ne se trouve qu'à la troisième page.

Au verso, un meige lausannois a fait insérer la réclame suivante, vrai boniment de forain :

<sup>1</sup> Le sous-titre est à peu près le même que celui de *l'Almanach de 1708*. Nous n'avons pu découvrir jusqu'ici aucun exemplaire de *l'almanach Aygroz* pour les années 1709 à 1728.

<sup>2</sup> Le privilège accordé en 1697 et 1703 à Jean Aygroz fut étendu à son fils David, régent d'école à Combremont-le-Petit, en date du 11 août 1718. Arch. cant. vaud., *Correspondance baillivale*, Moudon A. (Notes de MM. B. Dumur et O. Chambaz.)

« Le Public sera averti que le s<sup>r</sup> Obinguer, dit Belle-Rose, Operateur et Citoyen de Lausanne, privilégié de plusieurs Princes de l'Europe a des remèdes admirables pour le mal des yeux. Il guérit toutes sortes de descentes de boyeaux et Idrocelle, Cercocelle, Bibonocelle, Hernie, où relasion, par remèdes ou par operation tant homme que femme, et enfans de quel âge que ce soit, quand même il l'aurait aporté de naissance.

» Il fait tomber les glandes sans toucher d'aucun serrement ou fait dissiper les glandes d'une autre manière en quelle partie du corps que ce soit. Il guérit plusieurs autres maladies qui ne sont pas marquer ci-dessus. Il vend un remède qui purge le cerveau soit mal de tête, douleur de dent, bourdonnement d'oreilles, migraine, et autres fluctions, il sont dans peu de tems bien soulagé. Il ne prend point d'argent pour les operations qu'il fera de sa main, que le Patient ne soit guérit.

» On trouvera le dit Operateur actuellement à Lausanne, à la ruë St-François, proche du Temple où l'on verra son Enseigne d'un soleil à sa Fenetre.

» A l'Absence du dit Operateur l'on trouvera sa Femme qui pourra donner des remèdes et rendre raison à toutes personnes<sup>1</sup>. »

Le dit almanach de 1729 est plus complet que ceux de 1697, 1705 et 1708.

Entre autres choses utiles, il renferme un « Règlement des postes à Lausanne » qui constitue le plus ancien horaire de ce genre que nous connaissons pour le Pays de Vaud. Les moyens de transport de cette époque n'étaient pas fréquents. Qu'on en juge :

<sup>1</sup> En 1735, l'officine du sieur Obinguer se trouvait à la « Chenaux-de-Bourg, proche de la Fontaine couverte... ». La veuve Obinguer faisait encore de la réclame dans l'almanach de Lausanne pour 1743.

*[Les courriers]. Arrivent.*

« De Berne, Neuchâtel, Bourgogne, Lundi matin. Vendredi matin de même. De Genève Dimanche matin. Mardi soir. Jeudi matin. Samedi matin. [D']Italie mardi soir à 8 h. et samedi matin.

Messagerie de Berne, Dimanche soir.

De Genève mercredi matin à 10 heures.

*[Les courriers]. Partent.*

Pour Berne, Hollande, Allemagne, Alsace, Bourgogne, Neuchâtel, mardi soir à 7 heures et vendredi soir à 10 heures. Pour Genève, France et Piémont, Dimanche soir à 9 heures, le Mardi soir à 9 heures, le jeudi soir à 9 heures et le Vendredi soir à 10 heures. Pour Italie le mercredi soir et samedi soir de même.

Messagerie de Genève Dimanche soir à 8 heures. »

Le 22 novembre 1713, Jean Aygroz épousa Claudine Crot, de Savigny<sup>1</sup>.

Nous n'avons pu découvrir le nom de la mère de David Aygroz, fils du dit Jean, qui suit et qui avait reçu un privilège de LL. EE. en 1718.

### III

#### DAVID AYGROZ († 1752)

Nous ne possédons que peu de renseignements sur David Aygroz, le second astrologue de Combremont-le-Petit.

La date et le lieu de sa naissance nous sont inconnus.

Le 6 juillet 1724, il épousa Jeanne-Marie Minod, de Château-d'Oex, demeurant à Clendy, près d'Yverdon.

Le contenu des almanachs de cet astrologue est à peu près semblable à celui des almanachs de Jean Aygroz.

<sup>1</sup> Arch. cant. vaud. ; état civil de Combremont.

Par l'almanach de Lausanne pour 1735<sup>1</sup>, le sieur Fivat, « opérateur » à Lucens, avise le public qu'il a des remèdes pour les rhumatismes « asiatiques (*sic*), douleurs de membres et vapeurs... »

Ledit almanach nous apprend que 200 Suisses se sont établis dans la Caroline méridionale (États-Unis d'Amérique) et ont commencé à bâtir une ville qu'ils appellent Purisbourg, ainsi qu'un fort nommé Fort George où ils ont placé six pièces de canon. Ces émigrants sont en général « très bien, ayant tout ce que passablement on peut désirer, par le bon terrain qu'ils y trouvent ».

Comme son père, David Aygroz était maître d'école<sup>2</sup>.

Il mourut le 11 novembre 1752 et laissa quatre filles et trois fils.

Deux de ces derniers, Daniel-Siméon et Abraham-Louis devinrent, à leur tour, astrologues et maîtres d'école.

\* \* \*

(*A suivre*).

Marc HENRIOUD.

---

<sup>1</sup> Par David Aygroz.

<sup>2</sup> En 1735, David Aygroz était régent à Combremont-le-Petit. Il recevait la pension annuelle suivante :

de LL. EE. de Berne : 10 florins et 3 coupes de seigle ;

de la commune : 10 écus petits, 10 coupes de seigle, 3 coupes d'avoine et du bois ; il avait en outre la jouissance d'un pré.

Vers cette date, la commune de Combremont-le-Grand reçut de n. et v. demoiselle Marguerite de Mestral, un legs destiné à la fondation d'une école dans cet endroit ; il n'y eut toutefois, pendant longtemps encore, qu'un seul régent pour les deux Combremont. Il faisait l'école alternativement dans chacun des deux villages. (Archives communales de Combremont-le-Petit : Recherches de M. O. Chambaz.)